

Prime Impulséo III Médecin en pratique groupée

Check-list des documents à joindre :

- [Le formulaire de demande d'intervention * \(bas de page\)](#)
- Copie de votre carte d'identité (r/v)
- Preuve d'agrément comme médecin généraliste
- Copie du contrat de télé-secretariat médical
- Factures de télé-secretariat
- Les statuts de la société (si vous êtes en société)
- Une copie du contrat de collaboration

** Télécharger directement ces documents depuis cet hyperlien. Veillez à choisir le bon document selon votre pratique : ASI, pratique de groupe (association de fait), pratique de groupe (société, asbl ou autres), solo.*

Faites-vous accompagner dans vos démarches, contactez-nous !



SANTÉ ARDENNE

Rue de France, 11 - 6730 TINTIGNY • +32 (0)63 33 00 31

www.santeardenne.be

Un service proposé par l'a.s.b.l. Postes Médicaux de Garde Luxembourg Dinant.